

Sûreté nucléaire dans les pays de l'Est européen : les axes d'une coopération réfléchie

par **André-Claude LACOSTE**
Directeur de la DSIN*

Il n'y a aucun doute sur le fait que la sûreté nucléaire dans les pays de l'Est est un sujet de préoccupation majeur. Mais, au-delà de cette constatation, les affirmations péremptoires me paraissent devoir laisser place à des déclarations beaucoup plus nuancées et balancées, telles que les suivantes :

– Même si un accident nucléaire grave à l'Est pourrait avoir des conséquences au-delà des frontières du pays dans lequel il se serait produit, et même si cela légitime une pression internationale forte pour que la situation soit améliorée, le principe de la souveraineté nationale en matière de sûreté nucléaire doit être respecté.

– Nous devons coopérer avec les institutions des pays de l'Est, en particulier pour mieux connaître leurs installations, mais nous devons en même temps veiller à éviter tout phénomène d'«accoutumance» par lequel, à force de contacts fréquents, nous serions amenés à perdre progressivement notre esprit critique et à nous habituer à des situations restant inacceptables.

– Nous devons aider à des opérations de court terme capables d'améliorer rapidement la situation, tout en évitant de tomber dans une «aide au bricolage» susceptible de

retarder indûment, d'une part la mise à l'arrêt de certaines installations, d'autre part la mise en service d'installations plus sûres.

– La mise en place d'une politique énergétique fondée sur une relative vérité des prix permettrait de diminuer la surconsommation énergétique des pays de l'Est. Mais elle n'est elle-même qu'un élément d'une politique économique et sociale générale qui doit être décidée par les pays intéressés eux-mêmes.

Dans ces conditions, comme le disait Lénine, « que faire ? ». Il me semble que tous : constructeurs, exploitants, experts, autorités de sûreté, nous devons multiplier nos actions coordonnées. Des exemples de ces actions sont fournis dans le présent numéro de la *Revue Générale Nucléaire*. La Direction de la Sûreté des Installations Nucléaires, pour sa part, s'efforce d'aider à la mise en place d'autorités de sûreté nucléaire dignes de ce nom.

Pour conclure, je dirai qu'il ne faut pas négliger le facteur temps : l'introduction d'une culture de sûreté dans un secteur industriel ou un ensemble de pays est un sujet de long terme. Pour éviter d'être dupe de succès partiels immédiats ou de se désespérer d'échecs momentanés, il est essentiel de savoir que l'on s'engage dans un effort de dix ou quinze ans.

* Direction de la Sûreté des Installations Nucléaires.



EDF - PHOTO CLAUDE CIEUTAT.

Centrale nucléaire de Mochovce.